

COMMUNIQUE

La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) constate depuis un certain moment une utilisation frauduleuse de son logo « LONACI » et celui de son produit « LOTO BONHEUR » sur les réseaux sociaux Facebook, Whatsapp etc.

En effet, des individus mal intentionnés diffusent sur ces réseaux sociaux des annonces relatives à la délivrance à moindre coût du terminal d'exploitation de son produit LOTO BONHEUR.

La LONACI indique qu'elle est totalement étrangère à ces agissements qui n'ont pour seuls objectifs que de jeter le discrédit sur elle et escroquer d'honnêtes citoyens.

La LONACI rappelle que l'exploitation d'un terminal de prise de paris est subordonnée à l'obtention préalable d'un agrément délivré exclusivement par la LONACI.

Elle invite toute personne intéressée par l'activité à se rendre dans l'une de ses agences afin de suivre la procédure officielle en vigueur.

Par ailleurs, la LONACI rappelle que la diffusion de fausses nouvelles constitue une infraction. Par conséquent, elle a saisi d'une plainte l'autorité policière compétente.

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous rendre sur notre site internet : www.lonaci.net ou sur notre page Facebook « Loto Bonheur LONACI ».

LE DIRECTEUR GENERAL

Dramane COULIBALY